

# Comment accompagner l'utilisateur pour bien déclarer ?

La demande d'Aide personnelle au logement (Apl) s'effectue en ligne, sur le Caf.fr.



Dans certains cas, une attestation de loyer complétée par le bailleur, doit être adressée à la Caf  
**Dès sa demande**, l'utilisateur doit déclarer les bonnes informations.

**Tant qu'il occupe le logement**, il doit veiller à toujours maintenir ces informations à jour. Tout déménagement doit être déclaré **immédiatement** via le Caf.fr.

**caf.fr** MON COMPTE  
**MON PROFIL**  
**modifier son  
 profil  
 (situation)**



## Qu'est ce qui impacte le calcul de l'aide personnelle au logement ?

Pour le calcul de l'Apl, la Caf prend en compte



**L'adresse et les caractéristiques** du logement, qui doit être occupé **en tant que résidence principale** (c'est-à-dire occupé au moins 8 mois dans l'année civile).



**Le montant de la charge de logement** mensuelle (loyer, redevance, indemnité d'occupation).



**La situation familiale déclarée à la caf.**  
 En couple, seul, avec ou sans enfants...



**La situation professionnelle et les revenus des membres du foyer et de l'utilisateur.**

Depuis la réforme logement 2021, la Caf récupère automatiquement la majorité des natures de ressources des allocataires.



**Le propriétaire du logement ne doit être ni un ascendant ni un descendant d'un des locataires.**



**Les travailleurs indépendants peuvent être amenés à devoir déclarer leurs revenus tous les trimestres, il en est de même en cas de cumul activité/chômage.**

# Les bons réflexes du partenaire pour que l'utilisateur évite les erreurs !

## La vie de l'utilisateur évolue, sa déclaration aussi !

Pour déclarer, l'utilisateur doit adopter le **bon réflexe** : caf.fr ou l'appli Caf - Mon Compte !

Il peut mettre à jour ses informations **24h/24, 7j/7**.

## Une déclaration juste et des droits justes.

Je l'**oriente** vers le Caf.fr ou l'appli mobile pour déclarer ses ressources, ou signaler un changement

Je lui **rappelle** ses obligations déclaratives

Je lui explique les **avantages**

Je lui explique les **risques**



### LES AVANTAGES POTENTIELS

Si l'utilisateur maintient sa situation à jour, la Caf peut étudier ses **droits potentiels** par exemple s'il :

- ❖ ne travaille plus, il peut faire une demande de Rsa;
- ❖ se sépare, la Caf prend uniquement en compte les revenus des personnes présentes au foyer ;
- ❖ souhaite déménager, une déclaration rapide permet d'éviter une interruption de droit à l'Apl.



### LES RISQUES ENCOURUS

Tout ce qui a été payé par erreur doit être remboursé à la Caf. Si les informations du dossier de l'utilisateur sont **incomplètes, inexactes** ou **déclarées tardivement**, l'Apl peut être versée à tort.

S'il n'y a pas droit, il devra rembourser l'aide reçue en trop à la Caf.

**Attention ! Plus l'utilisateur tarde à déclarer, plus la somme à rembourser peut être importante.**

